

PROCÈS-VERBAL * **DE L'INONDATION**

ABRÉGÉE

A LA FIN DU MOYS DE FEVRIER MIL SEPT CENT ONZE.



U mardy, vingt-quatrième mars mil sept cent onze, après midy, en l'hotel commune de la ville de Lyon, y estans, MM. Ra-uat, Prevost des Marchands, Basset, Presle, Fischer, Anisson, Echevins.

Estant necessaire que l'avenir soit instruit des evenemens aussy remarquables que l'inondation survenue en cette ville dans le moys de fevrier dernier, le consulat a resolu et arresté qu'il en serait dressé un procès-verbal par le sieur secretaire de la ville, ce qu'il a fait ainsy que s'ensuit.

* Pour faciliter la lecture de cette pièce, à laquelle nous avons voulu conserver l'orthographe de l'époque, nous avons seulement substitué le *v* à l'*u*, qui avait alors une double valeur.